

# F.A.Q. en Vrac du Vaccinateur

## Foire aux questions

Bulletin de santé publique  
Région des Laurentides

Vol 13 no 2  
Date : 2018-05-15



### Sujet de l'heure :

## Conseils de navigation dans le nouveau PIQ

Vous avez des questions en immunisation ou concernant la gestion des vaccins ?

Contactez Mme Carole Desjardins au 450 436-8622, poste 70528, qui vous aiguillera vers le professionnel concerné.

Voici l'adresse du nouveau PIQ web :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq/>

Tout d'abord nous vous suggérons de lire la section « Principales modifications » en cliquant sur la tuile de la page d'accueil. Cette section vous précisera d'ailleurs **tous les changements qui peuvent avoir un impact sur la pratique**. Il est fort utile également d'aller écouter la capsule narrée expliquant la navigation dans le PIQ (9 min 30 sec). En voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=p8QQN9VAf2k>

Un truc de navigation très important et utile à savoir : le petit « hamburger » en haut à gauche des pages (3 petites barres horizontales). Lorsqu'on clique dessus, il devient un gros « X » et tout le menu des sections du PIQ se déroule sous nos yeux à gauche ; cliquer le X ferme ce menu.

Quand on se trouve dans une section d'un vaccin, dans le haut de la page plusieurs « tuiles » bleues nous permettent de cliquer pour se diriger directement plus bas à la section désirée, par exemple vers « Indications ».

Dans le haut de chaque vaccin, quand on décrit la composition, un hyperlien sur le nom des maladies prévenues mène à la section décrivant chaque maladie. C'est très utile quand on se fait poser des questions !

Ce « FAQ en Vrac » fait suite à des questions reçues à la Direction de santé publique de la part de vaccinateurs de la région.

Si vous voulez le recevoir par courriel, prière de vous inscrire auprès de [carole\\_desjardins@msss.gouv.qc.ca](mailto:carole_desjardins@msss.gouv.qc.ca)

F.A.Q. en Vrac du Vaccinateur  
Foire aux questions



Vaccins

- Noms commerciaux des vaccins
- Diphtérie, coqueluche, tétanos, hépatite B, poliomyélite et *H. influenzae* de type b
- Grippe
- Hépatites
- Méningocoque
- Pneumocoque
  - Pneumocoque conjugué (Pneu-C)**
  - Pneumocoque polysaccharidique (Pneu-P)
  - Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque**

Dans le cas des vaccins contre le pneumocoque et contre le méningocoque, il arrive que l'on soit un peu mêlé pour ce qui a trait à la gratuité et aux indications ... Qu'à cela ne tienne ! Un lien direct est accessible dans le menu déroulant pour atteindre le tableau-synthèse, lequel précise les conditions de gratuité.

### Composition

Deux vaccins inactivés conjugués

- Prevnar 13 (Pfizer);
- Synflorix (GSK).

Le Synflorix (Pneu-C-10) contient les polysaccharides de types 14, 18C, 19F et 23F. Le Prevnar 13 (Pneu-C-13) contient les polysaccharides de types 1, 3, 4, 5, 7F, 9V, 14, 18C, 23F et 9V.

Chaque dose de Prevnar 13 (Pneu-C-13) contient :

- 2,2 µg de chaque polysaccharide de types 1, 3, 4, 5, 7F, 9V, 14, 18C
- 34 µg de protéine de liaison

### Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque

Indications des vaccins contre le pneumocoque selon l'âge ou les conditions

Groupes ou conditions	Pneu-C	Pneu-P
Enfants âgés de 2 à 59 mois	G	s.o.
Personnes âgées de 2 ans et plus (incluant les adultes de tout âge) présentant l'une de ces conditions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Asplénie (voir <i>Vaccinologie pratique</i>, <i>Asplénie anatomique ou fonctionnelle</i>).</li> <li>• États d'immunodépression (voir <i>Vaccinologie pratique</i>, <i>Immunodépression</i>).</li> </ul>	G	G
Enfants âgés de 2 à 17 ans présentant une condition de la liste des autres conditions	G	G
Personnes âgées de 18 ans et plus présentant une condition de la liste des autres conditions	A	G

Vaccins

- Noms commerciaux des vaccins
- Diphtérie, coqueluche, tétanos, hépatite B, poliomyélite et *H. influenzae* de type b
  - Diphtérie, coqueluche, tétanos, hépatite B, poliomyélite et *H. influenzae* de type b (DcaT-HB-VPI-Hib, DcaT-VPI-Hib et DcaT-VPI)
  - Diphtérie, coqueluche, tétanos et poliomyélite (dcaT, dcaT-VPI, dT et dT-VPI)
  - Haemophilus influenzae* de type b (Hib)
  - Poliomyélite (VPI)
  - Aide à la décision pour la prophylaxie antitétanique**
- Grippe

Nouveauté ! Les vaccins à composant « Tétanos » et le vaccin HB incluent maintenant un lien vers un outil d'aide à la décision qui reproduit les algorithmes post-exposition sous forme de questions à répondre et qui amène à la même conduite que l'algorithme.

### Aide à la décision pour la prophylaxie antitétanique

Quel âge a la personne qui présente la plaie?

- Moins de 6 semaines
- 6 semaines à 3 ans
- 4 ans ou plus

Précédent Suivant

### Aide à la décision pour la postexposition à l'hépatite B

Est-ce que la personne exposée est connue comme porteuse de l'hépatite B?

- Oui
- Non

#### Informations complémentaires

##### Porteur de l'hépatite B

Un porteur de l'hépatite B est une personne qui a des marqueurs positifs d'infection par le virus de l'hépatite B : AgHBs positif ou anti-HBc positif.

Précédent Suivant

Dans la section concernant les manifestations cliniques possiblement reliées à l'immunisation, un lien permet d'accéder directement au formulaire de signalement d'une MCI.

Finalement une section toujours fort utile est celle des « Autres vaccins recommandés », soit en raison de conditions médicales, ou de conditions de vie.

Auparavant sous forme de tableau, on le trouve maintenant en liste. On trouve cela dans le menu de la section « Calendriers » :

Menu de la publication

← Programme d'indemnisation des victimes d'une vaccination

## Manifestations cliniques

### Formulaire de déclaration

Le formulaire *Déclaration de manifestations cliniques après une vaccination* ainsi que l'outil régional pour la déclaration sont disponibles dans toutes les DSPublicque du Québec.

Une version Web dynamique permettant la saisie à l'écran de même qu'une version sur le site Internet du MSSS.

Principales modifications

- Immunologie de la vaccination
- Vaccinologie pratique
- Responsabilités professionnelles et légales
- Calendriers de vaccination
  - Introduction
  - Calendrier régulier de vaccination
  - Vaccination des enfants âgés de 3 mois à moins de 1 an
  - Vaccination des enfants âgés de 1 à 3 ans
  - Vaccination des enfants âgés de 4 à 17 ans
  - Vaccination des adultes âgés de 18 ans et plus
  - Liste des calendriers des vaccins contre les hépatites
  - Âge minimal pour amorcer la vaccination
  - Intervalle minimal entre les doses d'un vaccin
  - Autres vaccins recommandés**

## Calendriers d

### Autres vaccins r

Selon les conditions médicales

En plus de la vaccination de base, les milieux de vie suivants :

#### Vaccins recommandés

##### Conditions médicales

Maladies cardiaques chroniques (cardiomyopathie, cardiopathie cardiaque)

Maladies hépatiques chroniques

### Vaccins recommandés et gratuits selon les conditions médicales

#### Conditions médicales

Maladies cardiaques chroniques (cardiomyopathie, cardiopathie cyanogène et insuffisance cardiaque)

Maladies hépatiques chroniques (porteur de l'hépatite B, porteur de l'hépatite C, autre maladie chronique du foie telle qu'un alcoolisme ou une cirrhose)

#### Vaccins recommandés et gratuits

Vaccination de base  
Inf  
Pneu-C (jeunes de moins de 18 ans)  
Pneu-P

Vaccination de base  
Inf  
Pneu-C (jeunes de moins de 18 ans)  
Pneu-P  
HA  
HB (sauf pour porteur de l'hépatite B)

### L'équipe en immunisation

Jean-Luc Grenier, Karen Unger, Caroline Boisvert.

Relecture : Denise Décarie, Andrée Chartrand.

Direction de santé publique des Laurentides